

N°2023-050

FINANCES – Décision modificative – Budget annexe La Couture – Approbation et autorisation de signer

N°2023-050**FINANCES – Décision modificative – Budget annexe La Couture – Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 9 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h00, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Éric DODET, Carl LEQUERTIER, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Dominique RENAULT, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Valérie LABOUACHRA, Joël GIRARD

En exercice : 21

Présents : 14

Votants : 21

Excusés :

Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Daniel BOCQUET, Charline MARTINEAU, Christine ADRIAN, Sébastien GALERON, Jean-Luc FOURNIER,

Pouvoirs :

Jean-Marc MASSE..... à Isabelle BRIARD
 Marie-Françoise QUERE..... à Serge LEBRUN
 Daniel BOCQUET à Pascal FOULON
 Charline MARTINEAU..... à Bruno GUITTARD
 Christine ADRIAN..... à Sylvie CLERC
 Sébastien GALERON..... à Dominique RENAULT
 Jean-Luc FOURNIER..... à Joël GIRARD

Secrétaire auxiliaire : Marceau LE DREF

N°2023-050

FINANCES – Décision modificative – Budget annexe La Couture – Approbation et autorisation de signer

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-11 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération n°2023-039 du 3 avril 2023 adoptant le budget primitif du budget annexe La Couture pour l'exercice 2023 ;

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le projet de décision modificative s'équilibre comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	152 699,10 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	152 699,10 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	152 699,10 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		152 699,10 €		0,00 €

Les montants sont exprimés en € TTC

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

- **D'ADOPTER** la décision modificative n°1 du budget annexe La Couture ;
- **D'AUTORISER** M. le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document afférent à cette décision modificative.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
 A Saint-Ay, le

13 JUIN 2023



Frédéric CUIILLERIER

Certifié exécutoire
 Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
 Et de l'affichage le

13 JUIN 2023

13 JUIN 2023